Image not found or type unknown

Indivision et copropriété à 2

Par **Tina Spiers**, le **04/01/2015** à **15:56**

Ma belle-mère et sa sœur se retrouvent légataires d'un petit ensemble résidentiel de 4 logements identiques, et du terrain y afférant.
Sachant qu'il est impossible de partager la propriété en 2 à parts égales(et qu'aucune des 2 héritières ne peut apporter de compensation financière), quelles options peuvent être envisagées?
Leur souhait est de vendre, mais ma belle-mère (de 85 ans) souhaite conserver le logement qu'elle occupe à titre de locataire.
Peuvent-elles créer une sci et mettre l'ensemble du bien en vente? Dans ce cas est-il possible d'insérer une clause permettant à ma belle-mère de rester locataire de son appartement ?(Elle continue à régler ses loyers à la notaire)
Je vous remercie des éclaircissements que vous pourrez m'apporter

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés